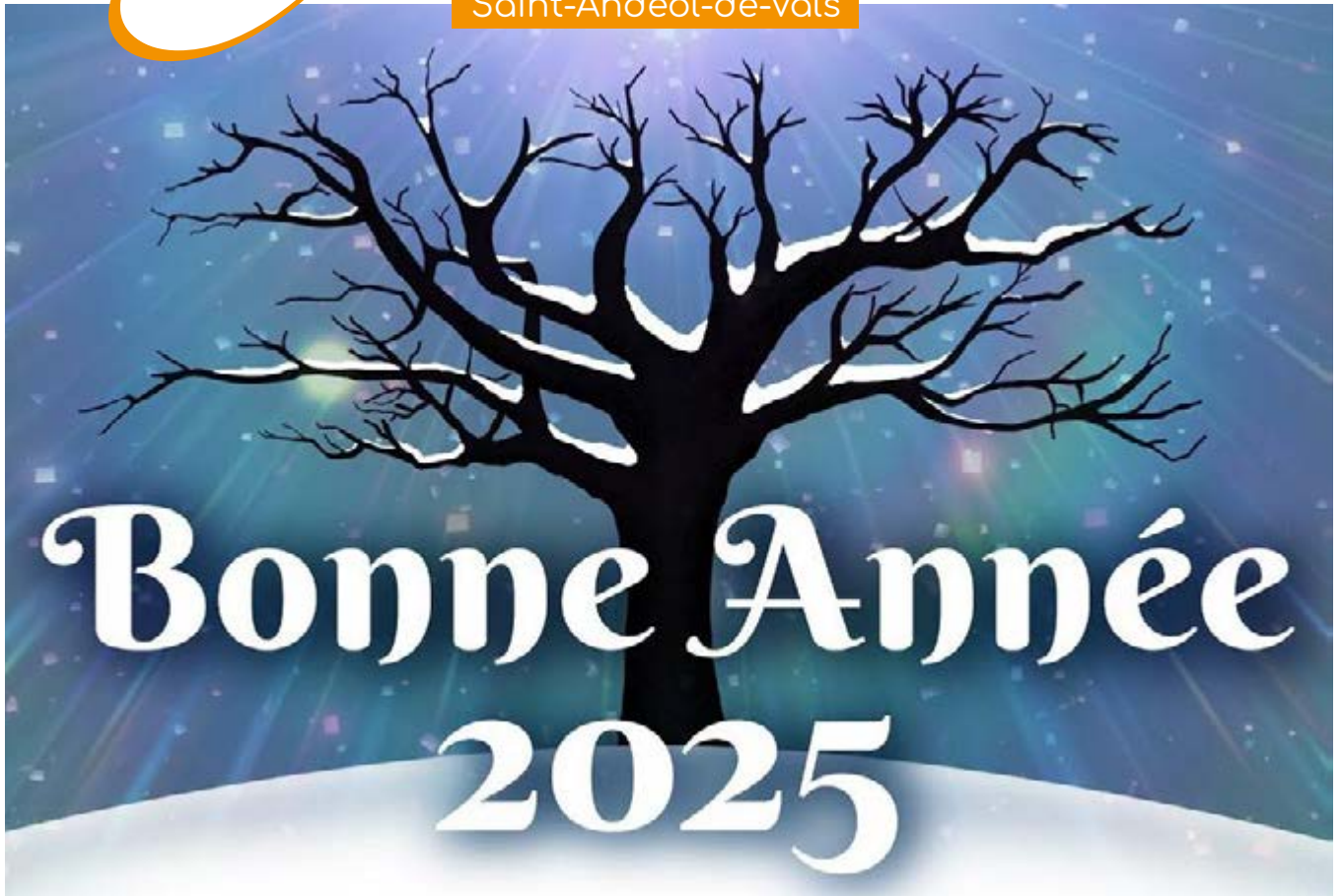




Le P'tit Journal

Janv. 2025 n°40

Saint-Andéol-de-Vals



Édito

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous à travers cette nouvelle édition du P'tit journal, le premier de l'année 2025.

Je profite de cet éditto, pour vous souhaiter une excellente année ainsi qu'à vos proches. La vie communale a commencé en 2025 avec deux moments conviviaux. Les vœux de la municipalité ont permis de vous présenter le travail effectué durant l'année écoulée et de vous informer des actions à venir. Le repas des anciens est toujours un moment de convivialité appréciée par nos aînés, la bonne ambiance était au rendez-vous grâce à la prestation de Jinja et Didier. Cette année encore, nous avons fait appel à Estelle du comptoir du sandron pour préparer buffet et mets qui j'espère ont été appréciés.

Notre commune reste toujours dynamique et attrayante puisque sa population est en très légère augmentation, mais en augmentation tout de même avec 538 habitants! Pour faciliter la vie de tous, la fibre est arrivée sur la quasi-totalité de la commune à l'exception du quartier de Fontbonne, de l'école et de la Mairie.

Comme vous le savez, nous sommes attachés à préserver l'environnement, en 2025 la sobriété énergétique sera encore renforcée. Ainsi tous les lampadaires se verront équipés de lampes led et les logements communaux subiront d'importants travaux d'améliorations suite aux diagnostics énergétiques déjà effectués.

Nous vous informerons bientôt du lancement du Plan Communal de Sauvegarde qui va mobiliser bon nombre d'entre vous sur l'ensemble du territoire communal.

Je vous laisse à la lecture du P'tit journal et au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite une belle et heureuse année 2025.

David Marijon

Les enfants de l'école....

Voici nos vœux pour cette nouvelle année 2025:

- Arrêter de polluer.
- Que ce soit toujours l'été!
- Faire la paix dans le monde.
- Moins d'inégalités.
- Que ce soit toujours les vacances!
- Arrêter la déforestation.
- Que ce soit tout le temps l'école!
- Aller sur la Lune.
- Arrêter le harcèlement à l'école.
- Qu'il fasse toujours beau!
- Liberté et droit à la vie pour les animaux sauvages.
- Que mon papa guérisse.
- Mieux trier et mieux recycler nos déchets.
- Dresser un dragon!
- Favoriser le bien-être des animaux domestiques.
- Être bien dans son corps en se moquant du regard des autres.
- Faire du Basket.
- Que la neige tombe cet hiver.
- Arrêter le racisme.
- Faire plus de récréation.
- Lutter efficacement contre le cancer.
- Ne plus abandonner d'animaux sur le bord de la route.
- Que les gens arrêtent de jeter leurs déchets.
- Aller voir Natalia à Tahiti avec toute l'école!

Bonne et heureuse année 2025!

Les élèves de l'école de Saint-Andéol-de-Vals

Les DPE (Diagnostic de performance énergétique) de l'ensemble des logements communaux, ont été réalisés au cours du 2^{ème} semestre 2024.

Le tableau ci-dessous donne les résultats pour chacun d'eux; la lettre G correspond aux logements dont la performance énergétique est la plus mauvaise.

Une demande de subvention est en cours afin d'engager les différents travaux d'isolation au cours de cette année, en privilégiant les logements dont les DPE sont les plus mal classés.

Diagnostic de Performance Energétique des logements communaux

Logements		1	2	3	4	5	6	7	8	9
DPE avant Travaux	G	■	■							
	F			■	■					
	E					■				
	D						■	■	■	■
	C									
	B									
	A									

Dossier 2025
Coût total des travaux : 126 626 ht
Demande de Subventions en cours

Aide à l'investissement des communes 2024 – 2026

1- Renouvellement du matériel informatique administratif de la mairie et de l'école

Coût total: 2467 € HT

Subvention CCBA: 1233 €



Ordinateur portable

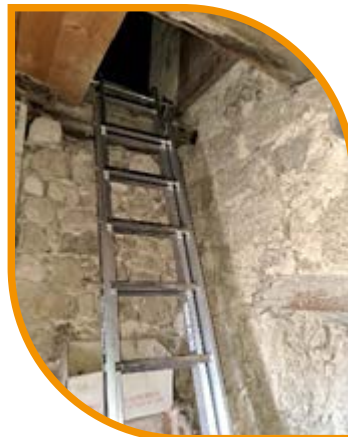


Vidéo projecteur à l'école

2- Travaux dans les bâtiments communaux recevant du public

Coût total: 10652 € HT

Subvention CCBA: 5325 €



Échelle d'accès au clocher
de l'église



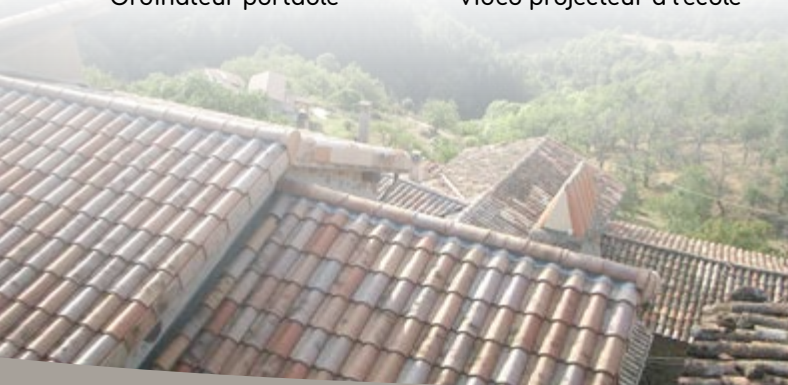
Création d'une cloison de
séparation dans le local Santé



Réalisation et du plafond et
installation d'un extracteur



Remplacement d'un coffret
électrique au four du village



Barrières VTM

Depuis une dizaine d'année, la plupart des chemins de randonnée du village sont soumis à une réglementation de non circulation des véhicules terrestres à moteurs (VTM), par arrêtés municipaux.

De plus, l'article L362-1 du Code de l'Environnement prévoit que pour protéger les espaces naturels, la circulation des véhicules à moteurs n'est autorisée que sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Force est de constater que cette réglementation n'est pas respectée...

L'équipe municipale, en partenariat avec le PNR (Parc National Régional), a pris la décision de poser des barrières sur certains chemins; en priorité, sur ceux qui sont encaclés, sur un axe Est/Ouest traversant notre territoire.



Fond Lacombe



Pont d'Haut Ségur



Sortie Nord du Village

Aujourd'hui, 4 barrières sont déjà en place:

- chemin du pont de Figères,
- chemin du pont de Haut Ségur,
- calade de la Font Lacombe,
- chemin de Montagnac/pont de Bridou.

Ce dispositif reste évolutif, en fonction de la poursuite de ces conduites délictueuses sur d'autres chemins.

Le financement du travail de ferronnerie, pour l'élaboration des barrières, a été pris en charge à 70 % par un fond spécial du PNR.

N.B.: Le passage des cavaliers est toujours assuré, grâce à une chaîne amovible, d'une longueur de 1m30.

La clef des cadenas est disponible en mairie, sur demande préalable.

Déviations centre-bourg

La deuxième phase de sécurisation de la déviation s'est déroulée en cette fin d'été 2024.

La conception de cet agencement routier a été réalisée par le service des routes du département.

Il permet une réduction de la largeur de la chaussée, la création de 8 places de stationnement, un îlot surélevé pour les enfants de l'école, lorsqu'ils prennent le car, et enfin, un passage piéton reliant la zone du terrain multi-sport et les nouvelles terrasses du Sandron.

Dans cette portion de voirie, la limitation de vitesse à 30 km/h s'applique également, comme depuis l'entrée du sud du village.

Il s'agissait du dernier ouvrage des travaux de voirie 2024.

La réalisation de ces projets s'est faite avec l'aide des subventions de l'État, de la région, du département et de la communauté de commune; pour 79 % du montant global.

2025 verra la troisième phase de sécurisation de la déviation, avec la création d'un parking au nord du village, associé à un cheminement piéton jusqu'à la salle polyvalente.

Ceci permettra d'étendre la zone 30, et donc, de protéger les administrés.

Sentier de Montagnac

Une équipe mandatée par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas est intervenue en ce début d'année sur le sentier pédestre à proximité du Col de Montagnac pour créer des emmarchements et une tranchée drainante sur un raidillon. Bonne balade!



Route d'Oize

Après avoir sensibilisé, dès l'automne 2023, la CCBA (Communauté de Commune du Bassin d'Aubenas) sur la dangerosité récurrente d'un secteur de cette route: comblement constant du caniveau, et ruissellement sur la chaussée provoquant des plaques de glace l'hiver.

L'équipe municipale se félicite de la réalisation, en 2024, d'un enrochement permettant le soutien du talus, et le drainage des eaux pluviales.

L'intégralité des travaux a été pris en charge par la CCBA, au regard du caractère intercommunal de cet axe.



Le Plan Communal de Sauvegarde

Les catastrophes naturelles ont été multipliées par cinq en quinze ans. À ce jour, deux tiers des 34 955 communes françaises sont exposées à au moins un risque naturel majeur. Le dérèglement climatique, l'amplification des phénomènes météorologiques extrêmes, les incendies et feux de forêt, les inondations, les crises sanitaires, les tempêtes, la sécheresse sont autant d'événements qui justifient une nouvelle approche du risque.

La loi de modernisation de la sécurité civile d'août 2004 a donc créé les outils nécessaires au maire, dans son rôle de partenaire majeur de la gestion d'un événement de sécurité civile, avec l'institution du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). Parmi ces outils, le PCS a vocation à organiser la mobilisation de cette réponse de proximité, traduisant l'engagement de tous et une culture partagée de la sécurité.

En pratique, les mesures prévues dans ce plan ont pour objet :

- l'alerte et l'information
- la protection et le soutien des populations présentes sur le territoire communal lors de l'évènement.



Ainsi, le plan communal de Sauvegarde :

- complète et appuie les actions des services de secours, de sécurité et de santé publics de l'État et du département
- organise les actions de solidarité communale.



La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est composée d'élus et d'habitants de la commune qui ont accepté de participer à ce PCS. Le rôle de cette RCSC est de donner à l'alerte dans le village et les hameaux et d'aider les élus dans la gestion de crise liée à une situation de catastrophe.

Une réunion d'information destinée aux participants à la réserve communale, aura lieu le Jeudi 06 Mars à 18 h à la salle polyvalente.

Le CCAS

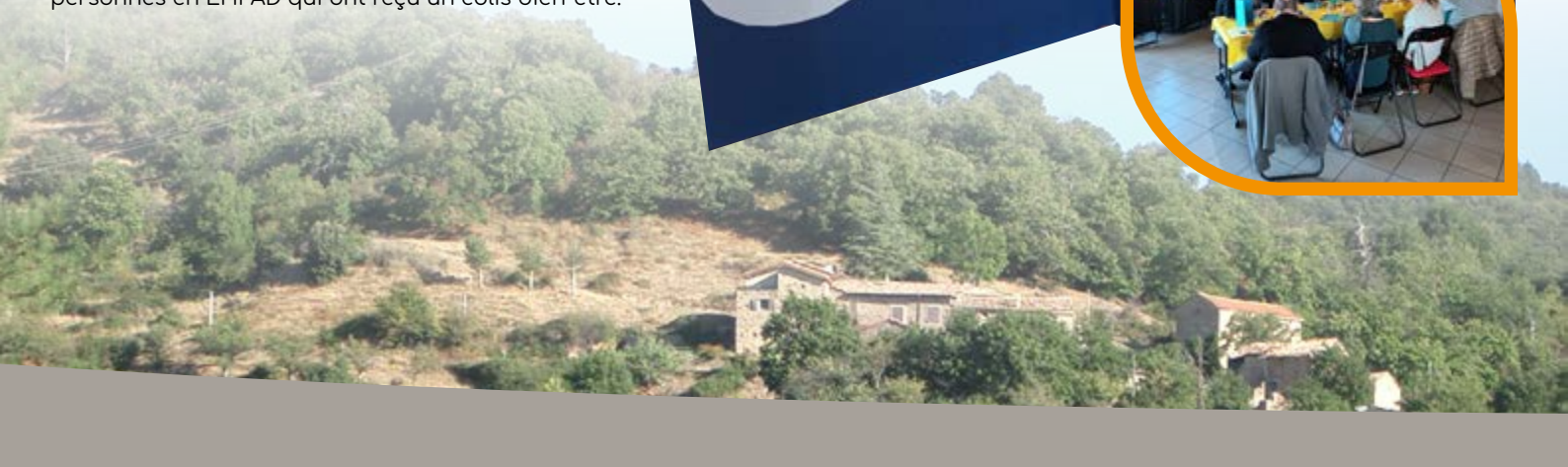
Le repas des anciens

Le 19 janvier, le repas des anciens a réuni 53 personnes autour d'un bon repas concocté par Estelle du Sandron.

Les décorations de chaque table, sur le thème de la Martinique, ont été confectionnées par Christiane et Maryse. Les menus ont été joliment décorés par les enfants de la ludothèque. L'animation musicale, très appréciée, était locale puisque DK et JAT résident à Montagnac.

Toutes ces intentions ont fait de ce moment festif une agréable journée où le plaisir de se retrouver était palpable à travers les échanges et les conversations.

Pour les aînés, qui n'ont pu venir, les membres du CCAS leur ont distribué des colis de produits locaux ou des bons d'achat au multi commerce. Sans oublier les 5 personnes en EHPAD qui ont reçu un colis bien-être.



Les règles de tri des ordures

Rappel des règles de Tri des ordures

Compte tenu de ce que l'on trouve dans les différents bacs de tri, en particulier dans les bacs jaunes et dans les bacs destinés aux ordures ménagères, il nous semble utile de rappeler les règles.

Tout autre élément que ceux indiqués dans le document ci-dessous, n'ont rien à y faire.

Les grands cartons, les éléments de mobilier en bois, les miroirs, les pneus, le petit électroménager, les déchets de jardin, etc... (cette liste est non exhaustive), doivent être déposés en déchetterie.

Celle de Labégude est gratuite et ouverte 6 jours sur 7.

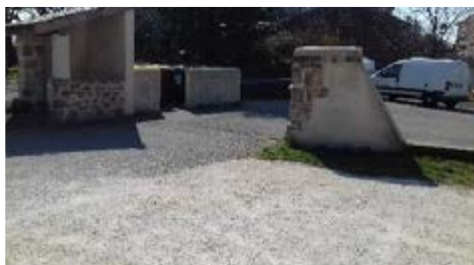
LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES	LES PAPIERS ET CARTONNETTES	LE VERRE
 <p>EMBALLAGES PLASTIQUES</p>  <p>EMBALLAGES MÉTALLIQUES</p>  <p>BRIQUES ALIMENTAIRES</p>  <p>N'oubliez pas TOUS les emballages se trient !</p>	 <p>TOUS LES PAPIERS</p>  <p>CARTONNETTES</p>  <p>Cela permet la fabrication de papiers et cartons recyclés.</p>	 <p>BOUTEILLES EN VERRE</p>  <p>POTS & BOCAUX EN VERRE</p>  <p>N'oubliez pas, le verre est recyclable à l'infini !</p>

Rappel des différents points de collecte de la commune pour le verre et les papiers

Au Carrefour du Mas



À l'entrée du village



Au Régenge



Au Pont sans eau



À la Salle Polyvalente



Une saison culturelle 2024 riche et variée

Au terme de cette nouvelle année, un petit bilan des événements passés et déjà une nouvelle saison pour 2025.

Depuis plusieurs années, nous programmons huit événements, en partenariat avec les structures institutionnelles du secteur ou nationales, et les associations locales. Ces événements ont rassemblé tout au long de l'année plus de 400 personnes, mêlant plusieurs disciplines du spectacle vivant et du monde artistique :

- Vendredi 22 mars: deuxième édition de la Fête du Court-métrage (renouvelé en 2025);
- Samedi 6 avril: Randonnée écrivain avec les Apéros Écrivains de Saint Andéol de Vals (poursuivi également);
- Samedi 15 juin: Jeanne, théâtre et accordéon sur la place du Four;
- Mardi 16 au dimanche 21 juillet: exposition croisée des travaux de deux artistes Lisa Haberer, dessinatrice et Lise Van Baaren, sculptrice;
- Mardi 20 août: Ali Baba les photos, film documentaire avec les États Généraux du Documentaire de Lussas, en présence de la réalisatrice;
- Vendredi 6 septembre: Le Royaume de Kensuké, film d'animation dans le cadre de Cinéma sous les Etoiles;
- Samedi 12 octobre: Bal et initiation à la danse africaine avec L'assoc Pimentée et repas à thème organisé avec Le Comptoir du Sandron;
- Samedi 7 décembre: Les colporteuses de Légendes, spectacle tout public en français et langue des signes.



Initiation à la danse africaine



Jeanne, théâtre et accordéon



Exposition croisée des travaux de deux artistes Lisa Haberer, dessinatrice et Lise Van Baaren, sculptrice.



Le budget municipal octroyé pour l'année était de 2 124,80 €, auquel se rajoutent les bénéfices réalisés par les demandes de sponsors sur le programme de la commission, à savoir un montant de 1 550 €.

Voici le bilan financier pour la programmation :

Nom de l'évènement	Coût	Recettes
Fête du court-métrage	0 €	0 €
Randonnée écrivain	0 €	0 €
Jeanne	1 200 €	230 €
Exposition artistique	0 €	0 €
Ali Baba les photos	350 €	0 €
Cinéma sous les étoiles	550 €	0 €
Bal africain	600 €	0 €
Les Colporteuses de légendes	900 €	0 €
Brochure annuelle	304,80	1 550€
Budget annuel		2 124,80 €
Total	3 904,80 €	3 904,80 €

Nous faisons le choix, grâce au budget octroyé par l'équipe municipale et les recettes des sponsors, d'offrir souvent l'entrée au public pour rendre accessible le plus d'évènements possibles. C'est pour nous un engagement à la fois social et culturel que nous continuons à défendre.

Nous sommes en train de finaliser la nouvelle programmation pour 2025 et vous tiendrons informés. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour les trois prochaines dates :

- Samedi 15 février: spectacle Women 68, par la Compagnie Janvier, récit de trois femmes sur leur Mai 68, à 19h à la salle polyvalente. Spectacle suivi d'un temps convivial avec bar et restauration organisé par Altitude 500.
- Vendredi 20 mars: troisième édition pour notre commune de la Fête du Court-Métrage, rendez-vous à partir de 20h à la salle polyvalente pour deux sessions de projections et entracte offerte par la municipalité.

- Samedi 26 avril: troisième Randonnée écrivain, avec les Apéros écrivains, dans le cadre du Printemps des Poètes; rendez-vous à partir de 14h avec chaussures de marche et calepin.

À bientôt!

Ouvertures de la ludothèque et de la bibliothèque municipales

Chers habitants,

Vous disposez d'une bibliothèque et d'une ludothèque municipales, n'hésitez pas à en profiter!

Ces deux espaces sont ouverts à tous, adultes, adolescents, enfants, et gratuits.



La bibliothèque est désormais ouverte trois fois par semaine:

- Lundi de 9h à 11h30;
- Mercredi de 10h à 12h (hors vacances);
- Jeudi de 15h à 17h15.

Vous pouvez emprunter des livres ou lire en toute tranquillité, tout en échangeant avec les bénévoles ravies de vous accueillir.

La ludothèque est ouverte le mercredi matin de 10h à 12h, pour les adultes et les enfants, et si possible avec un adulte ou pour les enfants âgés de plus de 7 ans avec un accord signé des parents.

La ludothèque se situe à la salle des associations, au 6 rue de l'Église, à Saint-Andéol-de-Vals, dans le centre du village, la bibliothèque est au 21 rue de l'Église, à côté de la crèche.

À bientôt!

Les bénévoles et l'équipe municipale.



Prochaine journée citoyenne

La commission Art de vivre organise une nouvelle journée citoyenne samedi 29 mars, à partir de 9h30. Rendez-vous à la mairie.

Au programme:

- Aménagement du cheminement autour du centre bourg;
- Fabrication de panneaux d'indication pour le centre bourg;
- Fleurissement des parties communes dans le centre bourg et les hameaux;
- Fabrication de mobilier en palettes;
- Autres ateliers décidés sur place en cas de besoin.

Vous pouvez amener vos outils. Apéritif offert par la municipalité.

Accueil des nouveaux arrivants

Le samedi 12 octobre, la commune a invité les personnes nouvellement installées à Saint-Andéol, à venir partager un verre de bienvenue, devant la mairie.



Mouvement de personnel

Départ:

Après 23 ans à travailler pour la collectivité, j'ai décidé de partir vers un nouvel emploi.

Je tiens à remercier:

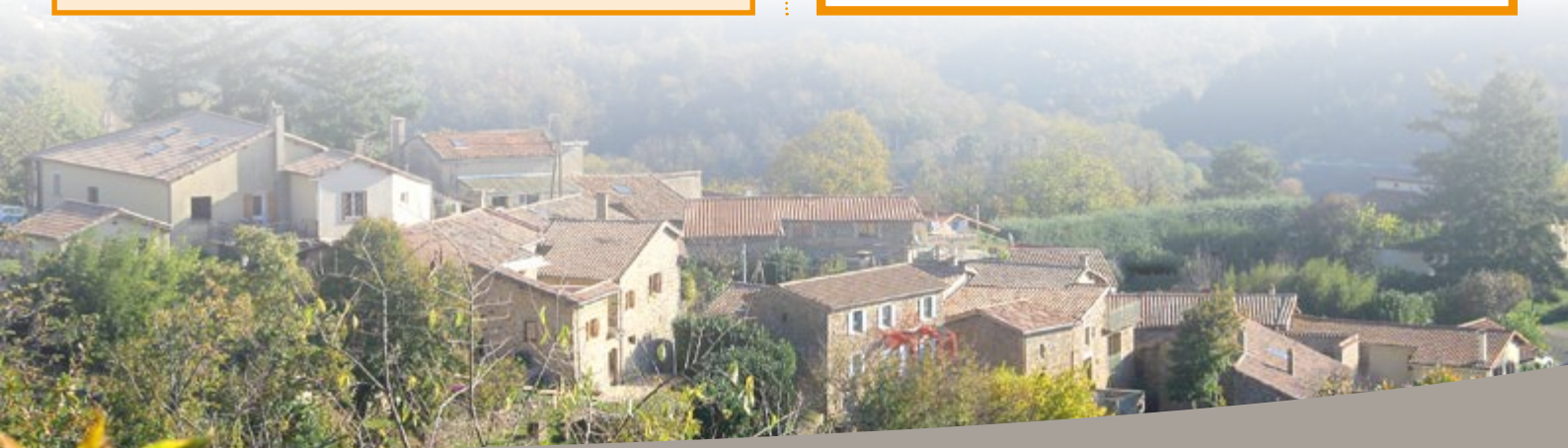
- Toutes les équipes municipales, en particulier les Maires et les Adjointes,
- L'ensemble des enfants que j'ai accompagné: ils m'ont apporté beaucoup de joie,
- Mes collègues passés et présents: nous avons eu une très belle complicité: vous allez me manquer.

Et enfin je tenais à dire merci aux administrés: j'ai eu beaucoup de plaisir à vous rendre service.

Ce n'est qu'un au revoir et pas un adieu. On se rencontrera au détour d'un chemin ou lors de manifestations.

Je tenais à vous souhaiter à tous une belle année et surtout prenez soin de vous.

Marie-Pierre PELLET



Correspondant au journal « La Tribune »

Depuis plusieurs mois, nous n'avons plus de correspondant pour ce journal.

Si vous êtes intéressé par ce rôle, merci de vous faire connaître auprès du journal où à la mairie.



L'Ecrin de Mady

L'Ecrin de Mady est une toute nouvelle entreprise à Saint-Andéol-de-Vals, plus précisément à Figères. Passionnée de chevaux, j'ai décidé, à seulement 20 ans, de me lancer avec la tête pleine d'idées.

Je propose des promenades à cheval pour petits et grands, promenade poneys- mains pour les plus petits, des pensions, le débouillage de vos chevaux, de la vente de poulains et chevaux plus âgés, des saillies pour vos juments avec un superbe étalon. Pour les passionnés, c'est le paradis : rond de longe, parcours de mountain Trail, chemins de promenade, écuries avec boxes, sellerie, paddocks... et de nombreux aménagements sont en cours..

✉ **Mail:** lecrindemady@gmail.com

📘 **Facebook de l'entreprise:** L'Ecrin de Mady

☎ **Numéro de téléphone :** 0637782943

Vigouroux Clara



Visite des hameaux

Prochaines visites de hameaux:

- 28 Mars au Boissignol à 18 h
- 25 Avril à Haut Ségur à 18h

État civil

PACS :

- Virginie BOYER et Patrick GUYOT, du Mas, le 29 novembre 2024
- L'équipe de rédaction du P'tit Journal leur présente leurs félicitations.

Naissances :

- Léo, Madeleine, Marie-Pierre CANIVET BLACHIER née à Aubenas le 27 novembre 2024, de CANIVET Yvain et BLACHIER Camille au village.

L'équipe de rédaction du P'tit Journal félicite les parents et souhaite bienvenue à Léo.

Décès :

- Pierre-Laurent DE LUCA, le 21 octobre 2024 au village
- Serge BLACHIER, le 1^{er} Janvier 2025

L'équipe de rédaction du P'tit Journal présente à leurs proches, ses sincères condoléances.

La Mairie

Téléphone :
04 75 37 50 05

Adresse :

6 passage de la mairie
07600 Saint-Andéol-de-Vals

Courriel :

mairie.standeoldevals@orange.fr

Site : www.saint-andeol-de-vals.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi: 9h - 12h
Mercredi: 9h - 12h
Vendredi: 9h - 12h
et sur rendez-vous.



PERMANENCES Aide Administrative

Une permanence pour toutes vos démarches administratives, y compris par Internet, a lieu en mairie.

Le samedi matin de 9h à 12h

Prendre rendez-vous au secrétariat de mairie
Tél. 04 75 37 50 05